République du Burundi

Agence Routière du Burundi

A.R.B

Direction Générale

Bujumbura, le 10/10/2025

Réf. N° 724/3261/ARB/2025

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DES LOGEMENTS SOCIAUX, DES TRANSPORTS ET DE L'EQUIPEMENT

AGENCE ROUTIERE DU BURUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AAOIO)

Date de publication : 10 octobre 2025

Date d'ouverture des offres : 21 novembre 2025

Appel d'Offres n°:13/FAD/ARB/RN3-IV/2025

Titre du Projet : **PROJET MULTINATIONAL TANZANIE/BURUNDI DE REHABILITATION DE LA ROUTE RUMONGE-GITAZA ET KABINGO-KASULU-MANYOVU**

Travaux de parachèvement de l'axe principal de la RN3 du PK40+015 au PK57+260 et la voirie en bicouche de Rutana

1. La présente invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur **UNDB online** N° AFDB 427-03/19 du 27 mars 2019 et sur le site **web du groupe de la Banque Africaine de Développement.**

2. Le Gouvernement du Burundi a reçu un financement de la Banque : « Fonds Africain de Développement (FAD) » ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet Multinational Burundi/Tanzanie de Réhabilitation de la route Rumonge-Gitaza et Kabingo-Kasulu-Manyovu, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché pour les **travaux de parachèvement de l'axe principal de la RN3 du PK40+015 au PK 57+260 et la voirie en bicouche à Rutana.**

*Avenue HEHA * Tél. (257) 22 22 29 40 * Fax : (257) 22 22 09 59 * E-mail: info@agenceroutiereduburundi.bi * B.P. 6675 Bujumbura*
Site web : www.agenceroutiereduburundi.bi

3. L'Agence Routière du Burundi sollicite des Offres fermées de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux **de parachèvement de l'axe principal de la RN3 du PK40+015 au PK 57+260 et la voirie en bicouche à Rutana comprennent les sections suivantes** :

Travaux de parachèvement de l'axe principal de la RN3 du PK 40+015 au PK 57+260 et la voirie en bicouche à Rutana		
	Section	**Linéaire (km)**
1	RN 3 du PK 40+015 au PK 50+00	10,015
2	RN3 du PK 50+000 au PK 55+500	5,500
3	RN3 du PK 55+500 au PK 57+260	2,240
4	Voirie de Rutana	4,4

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale ouverte en recourant à un Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement en date d'Octobre 2015 et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

5. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Routière du Burundi, Quartier Kabondo, Avenue Heha, N° 12, Tél. (257) 22 22 29 40; (257) 22224313; E-mail: info@agenceroutiereduburundi.bi; pbisekere@gmail.com; majuvas1@gmail.com, majuvas@yahoo.fret nyanjebo@yahoo.fr, B.P. 6675 Bujumbura

Site web : www.agenceroutiereduburundi.bi et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres pendant les heures de travail de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement[1] non remboursable d'un **montant de Deux Cent Cinquante (250) Dollars Américains,** ou équivalent en francs Burundi aux taux du jour ; ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible. Ce montant est à verser sur **le compte N° CC12293 : « PJT MRR-RGE-GTZ-KAS-MA/BIF», ouvert à la BRB (Banque de la République du Burundi) au nom du Fonds de Contrepartie du Projet de réhabilitation de la route Rumonge-Gitaza et Kabingo-Kasulu-Manyovu.**
Le Dossier d'appel d'offres sera remis au soumissionnaire à l'adresse ci-dessous, contre
Une copie du bordereau de versement.

7. Les Offres doivent être remises au Secrétariat du Directeur Général de l'Agence Routière du Burundi, au plus tard le **23/11/2025 à 9 heures**, heure locale. Les Offres électroniques **ne seront pas** autorisées. Les Offres hors délai seront rejetées. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants

désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous le **23/11/2025 à 9 h 30 minutes** (heure locale).

8. Les offres doivent être valides pour une période de **cent vingt (120) jours** à partir de la date d'ouverture des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Deux Cent Millions Francs Burundi (200 000 000 BIF) ou son équivalent dans une monnaie librement convertible.**

9. Le délai d'exécution des travaux est de **10 mois.**

10. La visite des lieux est non -obligatoire et aux frais de l'Entreprise. La visite **non-obligatoire** des lieux sera organisée par l'Agence Routière du Burundi, **le 23/10/2025 à 8 h 00**. Le lieu de rencontre est à l'Agence Routière du Burundi. La visite des lieux sera suivie d'une réunion préparatoire à l'établissement des offres qui aura lieu à Rutana **le 23/10/2025 à 10 h 30.**

11. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessous est :

Agence Routière du Burundi, Quartier Kabondo, Avenue Heha, N° 12
A l'attention de Monsieur le Directeur Général ;
Tél. (257) 22 22 2940; (257) 22 22 43 13; Fax : (257) 22 22 09 59
B.P. 6675 Bujumbura ;
E-mail: info@agenceroutiereduburundi.bi;
Site web:www.agenceroutiereduburundi.bi

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE ROUTIERE DU BURUNDI.

Ing. BIGIRIMANA Constantin

Colonel